

Là où l'initiative locale est stimulée, le Québec grandit

Entrevue avec Yvon Leclerc, secrétaire, Comité d'experts sur la réforme de l'aide sociale

Lucie Fréchette

Volume 8, Number 1, Spring 1995

Les régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301302ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301302ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Fréchette, L. (1995). Là où l'initiative locale est stimulée, le Québec grandit : entrevue avec Yvon Leclerc, secrétaire, Comité d'experts sur la réforme de l'aide sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 13-27.
<https://doi.org/10.7202/301302ar>



Là où l'initiative locale est stimulée, le Québec grandit

Entrevue avec Yvon Leclerc *

Secrétaire

*Comité d'experts sur la réforme
de l'aide sociale*

Lucie FRÉCHETTE

Département de travail social

Université du Québec à Hull

La revue *Nouvelles pratiques sociales* suit de près les développeurs au Québec, ceux qui contribuent à renouveler les pratiques sociales. La conjoncture socio-économique du Québec de 1995 prête, semble-t-il, à des interprétations variables. Le contexte québécois est plutôt morose, disent certains. L'occasion se présente encore une fois de relever les manches et de bâtir un Québec solide, rétorquent d'autres. L'économie du Québec fragilise les acquis sociaux, pensent les uns. Le temps est à la créativité pour arrimer le social à l'économie, soutiennent les autres.

Nouvelles pratiques sociales, de son côté, veut alimenter l'analyse et le réflexe d'action des développeurs. Un nouveau projet de société est à l'étude sur l'ensemble du territoire québé-

* Au moment de l'entrevue, M. Leclerc occupait le poste de conseiller au bureau du premier ministre relativement à la création du Secrétariat à l'action communautaire.

cois, animé par un gouvernement qui convie à réagir à un projet politique destiné à bâtir un Québec différent. Nous entendons contribuer à cette démarche collective de différentes façons. L'entrevue de ce numéro propose un moment de réflexion et d'échanges avec M. Yvon Leclerc.

M. Leclerc est connu des lecteurs surtout en tant que secrétaire du Conseil des affaires sociales de 1986 à 1993, moment où le Conseil a cédé la place à une nouvelle structure : le Conseil de la santé et du bien-être. M. Leclerc apparaît comme l'un de ces personnages qui ne se laissent pas gagner facilement par la morosité et qui joignent le réflexe d'intervention à leur analyse du Québec. *Deux Québec dans Un, Agir ensemble* et *Le Québec solidaire* que les intervenants sociaux ont lu, critiqué et utilisé à profusion, et *Battre le chômage*, sa dernière publication, font de lui un interlocuteur intéressant à sonder par l'intermédiaire de l'entrevue de NPS. Le moment nous semblait optimal pour explorer avec Yvon Leclerc ce qu'il retire de ses réalisations antérieures, son analyse du développement du Québec et les enjeux actuels qui lui semblent relever du renouvellement des pratiques sociales. Parmi les enjeux prévalant dans le domaine des pratiques sociales, NPS s'intéresse au projet du gouvernement de créer un Secrétariat à l'action communautaire. Notre interlocuteur y est associé de près. Raison de plus pour nous entretenir avec Yvon Leclerc, celui qui cultive le réflexe d'action et de développement là où il passe.

NPS – *Monsieur Leclerc, votre itinéraire surprend un peu. Vos études démontrent que vous vous intéressez d'abord à l'histoire pour ensuite vous diriger en administration. Comme professionnel, on vous retrouve en recherche industrielle, du côté de la culture, ensuite à l'éducation puis aux affaires sociales. Ces dernières années, nous vous avons suivi au Conseil des affaires sociales et de la famille et voilà qu'on vous lit dans le domaine de l'emploi et du chômage. Parlez-nous de votre itinéraire : présentez-nous Yvon Leclerc.*

Y. Leclerc – Il faut d'abord savoir que mes choix professionnels ont été effectués dans les années 60. Le domaine de l'éducation offrait alors une vaste banque d'emplois. J'ai donc choisi de me diriger vers l'enseignement. Ce qui m'attirait le plus était l'enseignement de l'histoire. C'est d'abord dans ce domaine que je me suis dirigé à l'Université Laval. Après quelques années d'études en histoire, le professeur Jean Hamelin, à ma grande surprise, me suggéra de m'orienter vers l'administration. Il avait détecté chez moi un intérêt pour le développement économique. La suggestion me surprit d'autant plus que ma perception des étudiants en administration n'était assortie en rien à la sensibilité sociale à laquelle je m'identifiais. J'y voyais plutôt un regroupement de gens de droite peu enclins à sympathiser avec les idées de gauche circulant en sciences humaines. Je me sentais pris dans un dilemme. Je m'y suis quand même essayé

et, finalement, j'ai fait ma maîtrise en administration, le MBA disait-on. Voilà comment le jeune Yvon Leclerc part de Saint-Jean-Port-Joli en vue d'enseigner l'histoire et se retrouve à Québec avec un MBA en main.

Cette bifurcation dans mes choix professionnels rencontrait un réel intérêt chez moi pour la chose économique. Je devrais dire que si j'ai développé cet intérêt pour l'économie, c'était avant tout à cause de la publication en 1968 du Rapport sur les institutions financières issu de la commission présidée par Jacques Parizeau. Ce rapport traitait, entre autres choses, de l'utilisation que devraient prendre les fonds recueillis par les sociétés d'assurances. Les fonds tirés des primes d'assurances n'étaient pas alors vraiment utilisés pour le développement économique du Québec. Les grandes firmes d'assurances étaient à ce moment des firmes étrangères. Les profits issus des primes partaient à l'extérieur du Québec et ne servaient pas au développement économique chez nous. M. Parizeau, fort de l'expérience familiale dans le monde de l'assurance, a étudié l'ensemble du dossier et a développé l'idée du capitalisme d'État. C'est d'ailleurs à cette époque que furent créées la Caisse de dépôt et la Société générale de financement pour constituer du capital destiné à être investi dans l'économie du Québec.

Cette étude faisait vibrer ma fibre nationaliste. En effet, mes origines de l'Est du Québec et la façon dont j'avais été élevé ont développé chez moi un nationalisme qui veut bâtir à partir de ressources qui sont les nôtres. Le Rapport Parizeau et les discussions avec Jean Hamelin m'ont permis de comprendre qu'on pouvait, à l'aide de l'État, avoir une influence considérable sur notre développement au sens le plus large du terme. C'est cette prise de conscience qui donne du sens à mon MBA. Fortement attaché à mes origines et au contexte historique et culturel de ma région, j'ai terminé mon cours en présentant un mémoire de maîtrise sur les métiers d'arts, facteurs de développement économique local.

On voit d'ores et déjà qu'il n'y a pas beaucoup de divergences entre ce que je pensais à l'époque et ce que je défends aujourd'hui. Le lien entre le développement social et l'économie est comme une trame qui a influencé l'ensemble de ma trajectoire au fil des ans même si cette trajectoire a emprunté diverses routes. Bref, Yvon Leclerc est intéressé par le développement sous diverses formes.

C'est cet Yvon Leclerc qui entre au gouvernement, comme on disait à l'époque lorsqu'on était embauché comme fonctionnaire. J'y ai touché à divers domaines. La recherche industrielle m'a intéressé lors d'un passage au CRIQ, le Centre de recherche industrielle du Québec. J'ai aussi travaillé au ministère de l'Industrie et du Commerce. J'ai ensuite été appelé à œuvrer aux Affaires culturelles puis aux Affaires internationales où j'ai été

en poste à Paris. Je suis ensuite passé à l'Éducation pendant quatre ans avec le Dr Laurin pour ensuite me retrouver aux Affaires sociales et aboutir au Conseil des affaires sociales et de la famille.

Cet itinéraire s'est avéré une suite d'expériences diversifiées qui m'ont mis en contact avec des sensibilités aux accents variables. Ainsi, à l'Éducation je me suis sensibilisé à la personne. J'y ai découvert les nombreuses possibilités en friche chez les personnes, potentialités qui ne demandent qu'à être cultivées. J'y ai compris le rôle essentiel de l'éducation dans le développement en général. Avec les Affaires sociales, ma perspective s'est élargie aux sociétés et aux problèmes à la fois des personnes et des collectivités. Au Conseil des affaires sociales, l'équipe avec laquelle j'ai eu la chance de travailler a alimenté mes convictions et élargi mes horizons quant au développement. Nous avons mené des études en profondeur, tenant compte des dimensions macro et micro, avec des chercheurs comme Charles Côté, Yvan D'Amours ou Bernard Béliveau, qui ont été fort précieux pour appuyer de façon scientifique notre travail d'analyse des problèmes et des perspectives de développement du Québec. Le Conseil des affaires sociales, cela a été un beau moment de mon itinéraire professionnel.

NPS – *Nos lecteurs, intéressés par le renouvellement des pratiques sociales, vous connaissent comme secrétaire du Conseil des affaires sociales. Votre passage y a été marqué par la publication des trois grands rapports à savoir Deux Québec dans un, Agir ensemble et Un Québec solidaire. Parlez-nous de la façon dont ont été produits ces rapports et de votre expérience au Conseil des affaires sociales.*

Y. Leclerc – *Deux Québec dans un* terminé en 1988 et publié en 1989, il faut se le rappeler, est un produit de la fin des années 80. On se situait encore dans un cycle économique haussier. Nous y faisons un portrait démographique et social du Québec. On y présentait un Québec roulant à deux vitesses, montrant des disparités régionales qui ne sont pas toujours évidentes au premier coup d'œil en période jugée positive et sous l'angle du développement en général. Le titre a fait choc mais il est vite entré dans le vocabulaire des tenants du développement social. Notre vision pouvait surprendre mais nous y avons sérieusement travaillé et elle était fondée sur des études démographiques et sociales rigoureuses. Deux anecdotes ou réactions confirment ce que je viens de dire, aussi bien pour l'étonnement suscité que la crédibilité rattachée à notre vision.

D'une part, la surprise de l'éditeur s'est manifestée bien spontanément : « Yvon, es-tu fou ? Ça n'existe pas deux Québec dans un. Tu vois bien qu'on est en plein développement économique ! » Il avait bien du mal à admettre le portrait que nous lui présentions. Pour nous, sensibiliser les

pouvoirs publics au développement du Québec signifiait d'abord décrire et dénoncer les inégalités pour ensuite rallier les partenaires sociaux autour de l'objectif global de la participation du plus grand nombre possible de personnes à la création de la richesse. Par-delà le premier effet de surprise, nous finissons par faire comprendre cette idée de la fracture du Québec.

D'autre part, pendant notre travail préliminaire à la production de ce rapport, le président de la Commission sur l'avenir des municipalités, M. Jacques Parizeau, alors professeur aux HEC, s'est montré particulièrement intéressé par notre travail. À quatre reprises, il rendit visite aux chercheurs du CAS. Il voulait en savoir plus sur le dépérissement de certaines régions du Québec, la dévitalisation de certains quartiers urbains, le vieillissement accéléré en raison de mouvements de population et la situation du développement social et économique du Québec. D'ailleurs, son rapport sur l'avenir des municipalités fait référence, dans un chapitre spécial, aux données qu'il a retenues du CAS. Ç'a été important pour nous comme stimulant à poursuivre notre travail et à produire les autres rapports.

La démarche qui a soutenu la production des deux rapports suivants en a surtout été une de consultation. Il s'agissait de sensibiliser la population, les intervenants et les décideurs et leaders à la fracture du Québec en saisissant bien les diverses facettes de la problématique québécoise et de les engager ensuite dans une démarche de recherche de solutions. La première banque de solutions a été présentée dans le second rapport intitulé *Agir ensemble*. Puis le Conseil a produit un recueil de succès, *Un Québec solidaire*, démontrant que, si l'on s'y met, il est possible de créer la richesse et de se développer à partir des initiatives de développement local. Il y a une progression dans la démarche de consultation du Conseil. En premier lieu, il doit sensibiliser l'opinion au fait que le développement est en lien avec la santé, la qualité de vie, l'égalité des chances et que la recherche de solutions est affaire locale et régionale autant que nationale. Puis, malgré un climat social et économique souvent qualifié de sombre, il fallait démontrer que le succès est accessible, que le développement socio-économique est encore possible.

Agir ensemble, pour sa part, propose de concentrer les efforts de développement sur la lutte à la pauvreté et à sa prévention dans des milieux fragilisés qui empruntent la voie du service aux personnes mais aussi et fortement celle du service aux communautés. Le rapport fait état de pistes de solutions et propose de travailler au développement local, au développement de la métropole et à l'adaptation de certains programmes nationaux. Avec *Le Québec solidaire*, le Conseil fait un pas de plus et

veut convaincre de la faisabilité d'un projet de développement du Québec. Il allie les préoccupations sociales au développement économique et recherche les conditions qui stimulent la capacité d'action des Québécois et plus particulièrement dans leur communauté. Le rapport donne toute une série d'exemples qui illustrent le développement des collectivités locales. Cette façon de travailler à partir de cas vécus, à partir de réussites renvoie à un souci didactique du Conseil. Nous voulions publier un recueil de succès qui, nous le souhaitons, aurait un effet d'entraînement.

Un bel héritage que laisse le Conseil des affaires sociales qui est passé en douceur du domaine de la famille vers celui de la santé et enfin vers le développement local. Il a permis l'addition de recherches, d'expertises, d'expériences-terrain et de consultations de toutes sortes. Cette démarche a eu comme effet d'établir des liens entre des domaines trop souvent tenus en parallèle.

À ses débuts, le Conseil a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la famille et ses besoins. Nous avons ensuite effectué un travail de sensibilisation à l'amélioration de la santé des Québécois. La santé a été prise dans son sens large et nous avons pu aborder l'ensemble des déterminants de la santé. Nous avons ensuite établi des liens entre la santé et les conditions de vie, entre la qualité de vie, le travail, le développement local. Le développement du Québec sous ses diverses formes devint l'élément central de notre réflexion. Les déterminants sociaux et économiques de la santé ont alors rapidement été inscrits à notre menu. Le Conseil a sensibilisé les pouvoirs publics au phénomène d'appauvrissement du Québec mais a également tenté de convaincre que là où l'initiative locale est encouragée, le Québec grandit. Oui, le défunt Conseil des Affaires sociales a beaucoup apporté au Québec, du moins à ce qu'on nous en dit.

NPS – *Vous montrez bien, en parlant de ces rapports, votre intérêt pour les collectivités locales. D'où vient cet intérêt ?*

Y. Leclerc – Il s'agit d'abord pour moi d'une question de justice, d'une question morale au sens social du terme. Dans une société libre et possédant les moyens qui sont les nôtres, je crois fermement que tout individu a le droit de bien vivre quel que soit l'endroit où il vit sur le territoire québécois. La qualité de vie en terre québécoise m'apparaît être un droit qu'on ne peut sacrifier. *Deux Québec dans un* fait sérieusement réfléchir. Ce rapport a permis de nous remettre sous les yeux que la pauvreté et ses effets ne sont pas que des phénomènes urbains. De nombreux rapports nous avaient antérieurement fait connaître le grand T de la pauvreté à Montréal, ou encore le Fer à cheval de la pauvreté à Québec. Ce que *Deux Québec dans un* a fait connaître, c'est la dévitalisation qui affecte

aussi les collectivités locales des milieux ruraux et qui s'ajoute à celle de certains quartiers urbains.

Mon intérêt pour les collectivités locales vient de ma recherche constante de moyens pour contrer et prévenir cette dévitalisation quel que soit l'endroit où elle se manifeste. Par le passé, on a tenté de résoudre certains problèmes en éliminant le milieu porteur du problème. Ainsi, a-t-on fermé des villages pour ensuite s'apercevoir que cela ne résolvait rien. La fermeture de Saint-Octave-de-l'Avenir illustre bien ce constat. En effet, les populations affectées par cette fermeture ont été déplacées vers des HLM autour de Matane et ont perdu l'esprit de développement qui les animait. La solution s'est avérée pire que le problème ! Bien sûr, je reconnais que certains milieux sont plus difficiles à maintenir vivants. Mais je suis convaincu que l'on n'a pas encore déployé toute la créativité qui permet de revitaliser une collectivité. L'utilisation de technologies nouvelles et le télétravail n'ont pas encore assez atteint les collectivités des milieux périphériques. Je cite un cas à titre d'exemple. À Saint-Aubert-de-l'Islet un jeune homme exploite une érablière. Au printemps, il est donc occupé à la confection de produits de l'érable. Le reste de l'année, il s'adonne à la traduction et à la révision linguistique. Le travail à distance et l'utilisation de l'informatique lui permettent ainsi de vivre chez lui et de bien gagner sa vie. Son travail lui a d'ailleurs récemment mérité un prix pour une traduction. Un autre exemple, que j'aime rappeler, même s'il est bien connu, est celui de Guyenne et des serres de tomates. Une petite communauté du Nord-Ouest québécois a réussi à redresser sa situation et a vu sa population passer ainsi d'un peu plus de 200 citoyens à maintenant autour de 350 habitants actifs.

Mon intérêt pour les communautés locales s'arrime au réflexe positif que j'ai toujours essayé de cultiver. Là où il existe des problèmes, je tente de trouver des solutions. J'ai horreur des constats larmoyants qui n'en finissent plus de cultiver le défaitisme en matière de développement. Je n'aime pas condamner à mort à l'avance, sur le simple constat de difficultés même importantes. Je combats l'idée qu'il faille exclure de la carte québécoise des communautés en difficulté en sautant trop vite à la conclusion qu'il est impossible de les revitaliser. Il ne faut jamais arrêter de cultiver des réflexes de développeur.

NPS – *On reconnaît dans ces propos le Yvon Leclerc associé aux écrits du CAS. À la description de problèmes, il assortit constamment la proposition positive. Votre intérêt pour le développement des communautés locales, qu'elles soient en milieu urbain ou en milieu rural, vous a sûrement amené à réfléchir aux ingrédients qui alimentent le développement local. Quels sont les facteurs que vous considérez comme essentiels au dynamisme des communautés locales ?*

Y. Leclerc – Comme tout bon intervenant le dirait, il y a d'abord la prise de conscience du problème vécu par le milieu. C'est la première étape. Si on n'est pas conscient qu'on est en pleine glissade, en plein dérapage, on ne va nulle part et on va continuer de déraiper. Donc prise de conscience qui marque une sorte de cran d'arrêt.

La deuxième étape, c'est se mettre ensemble ; c'est la réunion des forces locales. Je pourrais vous donner une série de cas comme en donne *Le Québec solidaire* : Sacré-Cœur, Saint-Mathieu, des villes de Beauce et plusieurs autres localités. La réunion des forces locales favorise l'émergence des leaders. J'ai souvent constaté que ce sont des leaders politiques locaux qui arrivent à réunir des forces locales. Il serait alors bon d'élire nos élites locales en fonction de ce qu'on a à proposer comme solution à nos problèmes de développement. Élire les gens non seulement en fonction de leur capacité à énumérer les problèmes mais surtout en fonction de leur capacité à mobiliser les gens autour de solutions.

Parmi les ingrédients stimulant la revitalisation et le développement local, je nommerais aussi la fierté. Stimuler la fierté, ça agit à la manière d'un ferment. Être fier de son milieu renforce le sentiment d'appartenance et le goût de contribuer à l'enrichissement de ce milieu. J'ajouterais des idées comme la culture de la beauté, du sens de l'esthétisme dans une communauté ou un quartier, la culture du travail bien fait. Montmagny, par exemple, s'est sortie de l'ornière en embellissant la ville, en y mettant des sculptures, en nettoyant et en aménageant les berges de la rivière. Montmagny s'est refaite une beauté. L'opération a agi comme fer de lance du développement de cette localité qui connaît actuellement un taux de chômage bien en deçà de celui qu'on rencontre ailleurs au Québec. La recette est peut-être exportable ailleurs au Québec.

Dans un autre ordre d'idée, il faut indiquer que la formation est un élément essentiel au développement local. La formation professionnelle est au cœur du développement et du processus de revitalisation locale. Elle sert non seulement à l'acquisition ou à l'accroissement des connaissances, mais encore elle contribue à développer la capacité d'agir à partir d'une expertise quelconque. La formation professionnelle est un outil dont on ne peut se passer si l'on pense le développement local en termes de développement économique, d'employabilité et de fierté. Évidemment, on ne peut que constater le problème encore non résolu de la formation professionnelle au Québec. La formation professionnelle est actuellement ballottée entre de trop nombreuses sources. On a là un écheveau difficile à démêler dans le contexte politique canadien. Au-delà de toutes allégeances politiques, tous les partis politiques reconnaissent que le Québec doit récupérer le contrôle de cet outil de développement qu'est la

formation professionnelle. Quant à moi, la souveraineté du Québec reste la seule voie qui permettra de récupérer nos pouvoirs et nos leviers de développement dont celui de la formation professionnelle.

Un autre facteur stimulant la dynamisation d'une collectivité locale est la présence d'un secteur communautaire fort. La contribution des organismes communautaires enrichit la synergie d'un milieu en développement. Le secteur communautaire a développé au Québec une expertise et des outils d'animation des collectivités qu'on aurait avantage à utiliser plus qu'on ne le fait présentement. Les organismes communautaires ont toutefois besoin d'un petit coup de pouce de l'État pour exploiter au maximum le potentiel d'action qu'ils possèdent. Il me semble qu'on pourrait être plus créatif pour soutenir le secteur communautaire. Par exemple, la création d'un fond de démarrage de projets communautaires m'apparaîtrait une idée prometteuse. Je songe ici à du capital réservé à des projets de développement communautaire. Il faut aujourd'hui trouver des passerelles entre le social et l'économique. Je suis convaincu que le secteur communautaire peut relever avec succès ce défi si on l'appuie par les moyens appropriés et si on accepte sa diversité. Les programmes étatiques « mur à mur » en matière de développement, ça me paraît difficile à concevoir. Il faut donner les moyens aux groupes communautaires de créer les outils de développement propres aux besoins de chaque milieu. Les groupes communautaires sont une force en soi et ont la capacité d'agir comme multiplicateurs s'ils disposent des moyens de créer des alliances stratégiques mobilisatrices dans la collectivité.

NPS – *Compte tenu de votre remarque à savoir qu'il faut établir des passerelles entre l'économie et le social, peut-on compter aussi, outre le communautaire, sur deux institutions originales au Québec, à savoir les Caisses populaires et les CLSC ?*

Y. Leclerc – Bien sûr, quand je parle d'économie, je me situe dans le contexte de l'économie marchande. L'économie de marché a ses faiblesses mais peut être améliorée par d'autres expériences. Le Mouvement Desjardins et ses caisses populaires se situent pour moi dans cette économie marchande. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour le Mouvement Desjardins dans son ouverture sociale et son esprit d'éducation à la coopération. L'esprit d'Alphonse Desjardins, j'en suis ! Lire Desjardins nous en apprend beaucoup sur la force et l'importance de la cohésion sociale.

Bien sûr, les caisses populaires ressemblent à leur milieu d'appartenance. Elles prennent la couleur locale et sont ce que nous voulons qu'elles soient. Dans certains milieux prime encore la dynamique de

l'investissement ; mais, là où la population est vieillissante, là où les leaders des caisses sont plus sensibles à la situation des personnes retraitées, la dynamique de l'épargne prend souvent le dessus sur celle de l'investissement.

Les caisses populaires sont autonomes. Il revient donc aux développeurs de chaque communauté locale, de chaque quartier de prendre en main cet outil de développement. Siéger au conseil d'administration, participer aux assemblées générales et faire des pressions pour influencer les orientations de sa caisse, sont choses possibles lorsqu'on veut voir sa caisse suivre de près les intérêts socio-économiques d'un milieu donné.

Quant aux CLSC, s'il y a une institution qui cherche encore à être proche des communautés locales, c'est celle-là. Elle a toutefois de la difficulté à y parvenir en raison du grand nombre de programmes sociosanitaires nationaux qui lui sont imposés. Quand une institution devient trop soumise à des normes nationales, elle risque fort de devoir fermer un peu l'oreille à son milieu. Je déplore cet état de chose qui conditionne trop fortement le fonctionnement de plusieurs CLSC. Au sein des CLSC, le secteur le plus directement au service du développement local, c'est celui de l'organisation communautaire.

Les organisateurs communautaires que j'ai rencontrés ont ce souci du développement local, de l'arrimage de leurs efforts à ceux des organismes du secteur communautaire. Les organisateurs communautaires de CLSC non seulement soutiennent le développement du secteur communautaire mais semblent de plus en plus sensibilisés à l'importance de travailler de concert avec les entreprises, les municipalités ou les MRC et les commissions scolaires. L'insertion sociale s'avère une corde de plus à leur arc, et il me semble que ce travail d'action communautaire devrait être renforcé en collaboration avec d'autres types d'intervenants que ce soit dans le secteur des affaires sociales ou ailleurs. Les organisateurs communautaires semblent de plus en plus ouverts aux activités d'insertion en emploi et de développement économique local. Le lien entre l'économie et le social passe souvent par l'organisation communautaire en CLSC.

NPS – *Cet intérêt pour le lien entre l'économie et le social ressort clairement dans votre récent livre intitulé Battre le chômage. Sa lecture nous révèle votre penchant pour le recours aux emplois d'utilité collective.*

Y. Leclerc – Comme je l'ai déjà mentionné, nous nous situons dans un contexte d'économie marchande et je ne crois pas qu'il soit actuellement réaliste de viser le plein-emploi seulement par le marché. Bien sûr, il faut s'attaquer au chômage en misant sur l'économie de marché, mais il

faut également le faire par des voies novatrices, par de nouveaux gisements d'emplois. Des emplois rencontrant à la fois des besoins sociaux et offrant de nouvelles avenues aux sans-emploi. L'État, les syndicats, les employeurs doivent s'attaquer à la modification de l'organisation et éliminer des pratiques freinant le partage du travail. Il faut toutefois mettre l'épaule à la roue et créer de la nouveauté. C'est ici que j'aime bien l'idée du recours aux emplois d'utilité collective.

Un grand nombre de personnes, même aptes à travailler, ont perdu foi en l'économie de marché. Sans emploi et avec le temps se sentant déqualifiées, elles se sont installées dans une économie alternative et parviennent à s'en tirer parce que le filet de sécurité est quand même relativement généreux dans notre société. Il importe alors de recourir à de nouvelles formes de travail qui exercent un pouvoir d'attraction chez ces gens qui désespèrent maintenant de l'économie marchande. Le recours aux emplois d'utilité collective m'apparaît tout à fait approprié dans notre contexte social et économique actuel.

Le secteur du patrimoine bâti est un secteur qui me vient à l'esprit. Des emplois d'utilité collective pourraient s'y développer du côté de la restauration et de la rénovation. Tant les propriétaires de maisons anciennes que les municipalités ou d'autres instances publiques en profiteraient. Des gens de métier ou des jeunes sans emploi, qui sortent du secondaire professionnel en menuiserie, y seraient utiles après une formation les spécialisant en restauration de bâtiments anciens. C'est un métier fort peu développé chez nous et ça demande une grande expertise que de travailler avec les matériaux anciens. La formation pourrait se faire en emploi avec l'aide de l'État. Par la suite, je suis convaincu que plusieurs de ces gens de métier pourraient voler de leurs propres ailes et se joindre au Conseil des métiers traditionnels du bâtiment. Ces nouvelles avenues existent dans plusieurs domaines comme ceux de l'écologie, de l'environnement, du développement des parcs, de l'embellissement des milieux de vie. La ville de Cap-Chat y a trouvé son compte. Elle a profité de l'embauche de travailleurs sur des programmes d'employabilité pour créer des jardins autour du Centre d'interprétation du vent et de la mer. Saint-Guillaume-de-Granada a créé un parc qui a eu pour effet d'attirer la construction domiciliaire sur les lieux. Les gens qui y ont travaillé sont fiers. Des retombées économiques s'ensuivent.

On doit tout faire pour redonner le goût du travail salarié aux prestataires qui n'y croient plus. Il faut arrêter de leur donner seulement une prestation d'aide sociale. Il faut leur donner un salaire. Il y a eu un effort récent de ce côté avec la mise sur pied des corporations intermédiaires de travail. On doit toutefois critiquer les failles importantes qui s'y trouvent et

leur attribution sans discernement. D'abord, le temps de formation y est beaucoup trop court à moins de penser à un léger recyclage pour des gens possédant déjà un métier. Quelquefois ces derniers voient leurs efforts porter des fruits. Par exemple, la corporation intermédiaire de Rouyn-Noranda, les Transformeurs, est arrivée à replacer des gens sur le marché du travail parfois même en quelques semaines. Mais dans bien d'autres cas, il faut beaucoup plus de temps : le temps d'acquérir un métier ou une expertise technique. C'est pourquoi le contenu d'une formation est si important.

Le domaine des services aux personnes est particulièrement intéressant pour le recours aux emplois d'utilité collective. On peut ainsi penser au maintien à domicile. Si on y développe des emplois d'utilité collective, on pourrait réduire sensiblement et peut-être même totalement la liste des personnes que l'on juge actuellement en besoin de vivre dans les centres d'accueils d'hébergement. Créer une place en centre d'accueil coûte cher. Il faut faire l'étude de l'alternative que représente la création du travail dans le domaine du maintien à domicile. Ça n'est d'ailleurs pas seulement une question de coût. Des effets positifs se font également sentir chez la personne qui évite ainsi le placement en centre d'accueil. Elle reste dans son milieu, conserve ses repères familiers, est entourée de ses biens et maintient ses relations avec son entourage. Les gens de Défi-Autonomie de Antoine-Labelle en ont long à dire sur le sujet avec leur expérience fort positive de création d'emploi dans le domaine du maintien à domicile de personnes âgées et de personnes handicapées. L'organisme communautaire devient employeur et les bénéficiaires d'aide sociale recouvrent un emploi en rendant un service réel à la population de la région.

Dans le domaine des services aux personnes, le recours aux emplois d'utilité collective a des retombées sur la qualité de vie des personnes à qui on offre les services créés et des retombées sur la qualité des gens qui récupèrent ainsi un emploi. Cela ne surprend personne. J'ai également remarqué des retombées chez les employeurs et dans la population en général. En effet, la perception des gens se modifie en ce qui concerne les chômeurs ou les bénéficiaires d'aide sociale. Plusieurs les croyaient des personnes dépendantes de l'État et accrochées au soutien social, peu enclines à travailler et aptes à ne faire que de petits boulots au noir. Voilà que le recours aux emplois d'utilité collective révèle qu'il y a parmi elles beaucoup de personnes qui ont du cœur au ventre et qui possèdent beaucoup plus de potentiel qu'on ne l'imaginait. Les employeurs potentiels laissent tomber leurs préjugés à leur endroit et les gens du village ou du quartier les perçoivent désormais comme des gens plus intéressants qu'ils ne le croyaient. Ce changement subtil s'opère avec le temps mais il est bien réel.

Les gens sans emploi ne sont d'ailleurs pas tous sans formation et sans expérience pertinente. Dans certains milieux urbains, on compte plusieurs personnes scolarisées, même des universitaires, qui n'ont pas d'emploi. Il y a là un bassin de ressources humaines qu'on ne peut laisser inexploitées. Il faut que nous les mettions en situation où il est possible de se créer un emploi et de participer à la création de la richesse collective. Du développement économique communautaire peut sourdre ces nouveaux gisements d'emploi auxquels je faisais allusion antérieurement. La population des jeunes aux portes du marché du travail est aussi source de préoccupation. Jeunes décrocheurs qu'il faut stimuler, jeunes adultes qu'il faut revaloriser. Des organismes communautaires d'employabilité font un travail extraordinaire qui me fait croire en la réinsertion socio-professionnelle. Je songe ici, par exemple, au Carrefour Jeunesse-Emploi de Gatineau. On doit se préoccuper de toutes les catégories de population à l'écart du marché du travail. Le secteur public, le secteur communautaire et l'entreprise doivent se mettre ensemble pour donner au plus grand nombre possible de personnes l'occasion de produire la richesse collective. Le secteur communautaire y est de plus en plus sensible, mais il doit trouver ailleurs une ouverture à ces nouveaux filons qu'il exploite du côté de l'insertion sociale et de l'employabilité.

NPS – *Développement local et secteur communautaire sont-ils réellement en lien pour vous ?*

Y. Leclerc – On ne peut dissocier les deux. Parmi l'héritage que je retire de mon passage au Conseil des affaires sociales, il y a cette ferme conviction de l'importance du secteur communautaire dans la création de nouvelles avenues de développement du Québec. Le lien entre le social et l'économique ne peut se penser sans que l'on associe des organismes communautaires à l'opération. Le communautaire, j'y crois !

NPS – *Vous êtes associé étroitement au nouveau projet de création d'un Secrétariat à l'action communautaire, annoncé en décembre dernier par le premier ministre. Parlez-nous de ce projet.*

Y. Leclerc – D'abord, il faut mentionner que l'intérêt pour le secteur communautaire est réel depuis longtemps au Parti québécois. On le retrouve dans la littérature péquiste depuis quelques années déjà. Avec l'avènement du parti au pouvoir, en 1994, on a vu se créer le poste de conseiller à l'action communautaire au bureau du premier ministre. Madame Lisette Lapointe, qui occupe ce poste à titre de conseillère spéciale du premier ministre, a fait la suggestion, dès la préparation du discours inaugural, de créer une structure de soutien à l'action communautaire. Les engagements de la dernière campagne électorale allaient dans le

sens d'un soutien accru au secteur communautaire avec la promesse d'un financement triennal et l'aide aux médias communautaires. Il fallait encore aller plus loin.

Madame Lapointe voyait dans la création du Secrétariat un accès plus direct du secteur communautaire auprès du gouvernement et un besoin du gouvernement d'être mieux informé des préoccupations et des besoins des organismes communautaires.

Parmi les mandats de ce secrétariat, on prévoit faciliter l'accès des organismes communautaires aux ressources gouvernementales, élaborer une politique globale de soutien gouvernemental envers l'action communautaire dans un esprit de décentralisation, favoriser la concertation entre les ministères et les organismes concernés par le communautaire, et soutenir des projets innovateurs. Bien sûr, il s'agit au moment où je vous parle, de pistes de travail que le gouvernement approfondit en collaboration avec des représentants de divers types d'organismes communautaires. Il veut créer une structure légère mais dont le caractère officiel donnera une crédibilité réelle à ce secteur au gouvernement.

NPS – *Qu'espérez-vous de ce projet de Secrétariat à l'action communautaire autonome ?*

Y. Leclerc – D'une part, je souhaite qu'il établisse officiellement la reconnaissance des organismes du secteur communautaire comme partenaires dans le développement local au même titre que les institutions gouvernementales et les organisations municipales et locales. De plus, j'espère que ce secrétariat leur facilitera la vie. J'entends par là qu'il y a moyen de rendre moins complexe l'accès du communautaire aux services et programmes gouvernementaux. Je souhaiterais même que l'on stimule le développement de nouvelles initiatives prometteuses en leur apportant un soutien financier consistant. Finalement, je crois qu'un secrétariat à l'action communautaire autonome pourrait, avec le temps et les réalisations positives, sensibiliser les différents ministères et divers programmes gouvernementaux à l'importance de la présence active du communautaire pour le développement local tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Faire reculer les préjugés, faciliter l'établissement de nouvelles solidarités ou des partenariats plus francs. Il m'apparaît qu'on peut espérer des retombées positives du Secrétariat à l'action communautaire dans le contexte actuel d'un Québec qui convie tous les partenaires à bâtir du nouveau.

NPS – *Le thème de la conjoncture actuelle du Québec traverse souvent vos propos en parlant du secteur communautaire et du développement local. Vous faites sans doute autant allusion à la conjoncture*

politique qu'au portrait socio-économique du Québec d'aujourd'hui. Comment y associez-vous le secteur communautaire ?

Y. Leclerc – En mentionnant sans cesse que le développement local est un outil essentiel de notre développement, je me démarque forcément de politiques centralisatrices et des orientations politiques canadiennes. Tout comme le Québec a des institutions qui lui sont propres comme les CLSC et le Mouvement Desjardins, il a aussi développé un savoir-faire particulier dans le secteur communautaire.

Le Québec m'apparaît une société qui possède des instruments originaux de développement qui ont été bien rodés dans le secteur communautaire. Le Québec offre un type d'action communautaire distinct qui le démarque de celui d'autres sociétés. Dans le contexte politique actuel où le gouvernement du Québec entreprend une démarche référendaire pour expliquer son projet de souveraineté, il me semble important que le secteur communautaire soit clairement identifié comme un partenaire primordial dans la création de la richesse collective. Il participe du développement économique et social du Québec. Un Québec en voie de devenir souverain doit compter sur l'apport des organismes communautaires pour stimuler le développement local, réduire les problèmes actuels d'employabilité et contrer l'appauvrissement et ses conséquences sur la société, la famille et les personnes. Je souhaite que les organismes communautaires s'identifient comme des éléments actifs dans la démarche de construction d'un Québec souverain. Avec la création du Secrétariat à l'action communautaire autonome, il me semble que le gouvernement donne un signe clair de sa reconnaissance du communautaire et du soutien qu'il entend lui offrir aujourd'hui et dans le Québec de demain.

Dire oui à la souveraineté, ce n'est pas l'aboutissement de la démarche. Ça n'en est que le début. Bien sûr, je souhaite que de nombreux groupes communautaires appuient la souveraineté du Québec. Mais je crois encore plus à l'importance de la contribution du communautaire au lendemain du oui, quand il faudra bâtir et développer sur les assises de ce pays.